

5241 - Sa fille prend des comprimés de sa poche et les avale...

La question

Question

L'auteur de la question dit que son enfant a introduit sa main dans sa poche et en a sorti des médicaments à son insu, les a avalés et en est morte. A son réveil, la mère ne s'est pas rendu compte que sa fille s'était emparé des médicaments et croyait au début qu'elle ne faisait que jouer. Quel est le jugement prévu dans ce cas ? La mère doit-elle effectuer une expiation ou payer le prix du sang?

La réponse détaillée

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Voici sa réponse: « **La mère doit être attentive à sa fille.** »

- « **Si elle ne le fait pas ?** »
- « **Elle n'encourt rien. Allah le sait mieux.** »